MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Oust

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Vic

Monument(s)

Appellation : Eglise de Vic

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/08/1921

Étendue de la protection : Eglise de Vic : classement par arrêté du 16 août 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.